

Le constat est alarmant dans certains départements de la république, de nombreux préfets sont déjà atteints par la limite d'âge de départ à la retraite et d'autres en retraite. Qu'est ce qui explique cet état des choses?

Il semble clair pour ne pas le citer, qu'il existe actuellement des circonscriptions administratives sans chef de terre, et même des retraités ayant déjà l'âge requis pour « aller au quartier » qui bénéficient jusqu'à présent d'interminables rallonges. Meme ceux décédés sont dans le collimateur. La preuve : Trois départements sont sans préfets depuis janvier 2019.

Décédé le 13 janvier 2019 dans des circonstances troubles, Félix Bilonougou, le dernier titulaire du poste dans les Hauts-Plateaux, n'a toujours pas été remplacé. Aussi, on a souvenance que pour couper court à la polémique qui enflait autour de cette nouvelle, un communiqué officiel rendu public le 14 janvier 2019, indiquait que ce décès était « survenu dimanche 13 janvier 2019 à l'hôpital régional de Ba faussant, en début de soirée, des suites d'un malaise ».

Dans le Mayo-Louti, région du Nord, c'est un évènement heureux qui a sevré ce département de son préfet. Nommé en -mars 2017, Njoya Zakariaou a en effet été propulsé le 04 janvier 2019 au poste de ministre délégué auprès du ministre des Transports. Depuis, le fauteuil laissé vide par ce dernier est inoccupé. Autre département sans préfet ? La Menoua. Confiance Balungeli Ebune qui en était le patron, a désigné chef du cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement le 17 janvier 2019. Cet autre ancien préfet du Mayo-Louti, avait été muté dans la Menoua (région de l'Ouest), le 04 avril 2017.

Bien que pourvus, une trentaine de départements sont administrés depuis des mois par des préfets atteints par la limite d'âge. A titre d'illustration, sept des dix préfets que compte la région du Centre, devraient depuis des mois, être admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Dans le registre -exceptionnel des rallonges qui semble être érigées en règle-, le cas Jean Claude Tsila n'en finit plus d'étonner dans la préfectorale.

C'est que le successeur de Joseph Béti Assomo au poste de préfet du Mfoundi, siège des institutions républicaines, occupe depuis 2010 un fauteuil qui attise la convoitise. Las de ronger leurs freins, nombreux sont les sous-préfets et surtout préfets, qui entendant les trompettes discrètes d'une retraite imminente, se contenteraient volontiers, d'une petite rallonge présidentielle., Une perspective que ne bouderaient pas 8 des 10 gouverneurs de région qui sont eux aussi dans cette espèce de zone grise. Il est vrai, le phénomène à la mode des interminables rallonges qui maintiennent artificiellement (en vie au plan légal) ces personnalités, n'en finit plus de créer des frustrations dans les rangs de la jeune génération de la préfectorale.

« Le président de la République avait dit en 2004 dans son célèbre discours de Monatélé qu'il allait laisser ce pays aux jeunes et aux femmes. Comment ces derniers pourront être à la hauteur des défis s'ils n'ont aucune expérience. Beaucoup de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui occupaient à notre âge des postes importants et certains étaient même moins armés que nous au plan intellectuel. Pourquoi nous prive-t-on de nos chances de montrer ce que nous pouvons faire pour notre pays ? », invective sous gabardine un administrateur civil.

Selon certaines curiosités, Paul Atanga Nji, le ministre de l'Administration territoriale aurait à au moins deux reprises, tenté de, donner un coup de pied dans la fourmilière. Mais les propositions du Minât, acheminées – selon les mêmes sources -à la présidence de la République, ont été retournées à l'expéditeur. Un statut, quo qui comme dans tout système fait du même bois, fait le bonheur de la poignée de titulaires aux postes et le malheur de l'armée d'aspirants qui piaffent d'impatience.